



Votre  
mobilité

Prenez la route  
en toute sécurité !

**AG**  
INSURANCE

# Votre Mobilité

## Votre Auto

---

**Une Responsabilité Civile qui vous offre plus** 4

- Turbo Bonus, un nouveau mode de calcul du Bonus-Malus encore plus avantageux 4
- Le Bonus-Malus -2 garanti à vie 5
- La RC Max, des prestations exclusives pour le conducteur [offerte au B-M -2] 6
- L'assistance immédiate 24h/24 [offerte] 7
- La RC Max XL, une extension de la RC Max 7

### Top Omnium et Top Occasium

- La garantie Multirisques 8
- La garantie Dégâts Matériels 9
- Top Omnium, pour votre voiture neuve 10
- Pack Omnium+ 10
- Top Occasium, pour votre nouvelle occasion 12
- Pack Occasium+ 13

**Top Conducteur, la protection la plus large du conducteur** 14

**Globale Accidents de la Circulation, pour protéger votre famille et les occupants de votre voiture** 15

**Protection juridique, une option indispensable** 16

## Vos loisirs

---

**Votre Vélo** 17

**Votre Moto** 19

- La seule vraie Omnium du marché 19
- Le Pack Moto+, des garanties encore plus complètes 20

**Votre Motorhome** 21

**Top Assistance**, et les soucis disparaissent 22

**AG Team**, des solutions efficaces en cas de coup dur 22

---

**Familis** 23

---

Regroupez vos assurances et profitez d'avantages exclusifs

Que ce soit pour vous rendre au travail, faire vos courses ou conduire vos enfants chez leurs amis, la voiture reste un moyen de transport indispensable. Il est donc normal de vouloir protéger votre véhicule de façon complète et optimale, en optant pour des assurances qui répondent à vos besoins !

Voilà pourquoi notre gamme Auto est faite pour vous. Une base solide, des garanties fortes, des Packs complémentaires et modulables. Bref, un ensemble de produits performants que vous pouvez combiner pour que vos assurances répondent à vos objectifs.



Découvrez notre offre et prenez la route en toute sécurité !

# Votre Auto

---

## Une Responsabilité Civile qui vous offre plus

Obligatoire, cette assurance Responsabilité Civile (R.C.) couvre les dommages que vous occasionnez à des tiers ou à vos passagers en cas d'accident dont vous êtes responsable. De compagnie en compagnie, ces contrats se ressemblent généralement fort.

Chez AG Insurance, vous bénéficiez toutefois d'avantages tout simplement exclusifs.

### ► Turbo Bonus, un nouveau mode de calcul du degré Bonus-Malus encore plus avantageux

Il n'y a pas que les mauvais conducteurs qui ont des sinistres en tort. Une erreur de jeunesse, un moment d'inattention, la malchance... Cela peut arriver à tout le monde.

Mais ces sinistres passés ne sont malheureusement pas sans conséquence pour votre prime actuelle. Sauf si vous optez pour la Responsabilité Civile Auto d'AG Insurance et ses atouts exclusifs.

Avec Turbo Bonus, les accidents survenus il y a plus de 5 ans n'entrent plus en ligne de compte pour le calcul de votre Bonus-Malus ! Vous êtes donc doublement gagnant : vous ne devez plus payer pour les sinistres du passé et atteignez plus vite le degré le plus bas.

### Quelques exemples concrets

- Vous possédez votre permis de conduire depuis 15 ans, mais avez eu 2 accidents en tort dans le passé. Vous êtes au degré Bonus-Malus 6 auprès de votre compagnie actuelle.

Puisque vous roulez depuis 5 ans sans le moindre sinistre, vous bénéficierez du Bonus-Malus -2 chez AG Insurance.

- Vous roulez depuis 6 ans et avez causé 1 sinistre en tort durant votre première année de conduite. Votre Bonus-Malus est donc au degré 10.

En choisissant AG Insurance pour votre contrat R.C., vous commencerez directement au degré 5.

De quoi atteindre le Bonus-Malus le plus bas cinq ans plus tôt que prévu en cas de parcours sans faute !

### ► Le Bonus-Malus -2 à vie

Vous avez atteint le degré le plus bas ?

Dans ce cas, votre bonne conduite est récompensée à sa juste valeur. Vous conservez en effet ce Bonus-Malus le plus bas... à vie.

Même après plusieurs accidents en tort !

### ► Une confiance absolue. Y compris pour les seniors !

Vous vous assurez en toute confiance grâce à des garanties performantes, claires et précises. De plus, nous nous engageons noir sur blanc à ne jamais résilier votre contrat sur le seul critère de l'âge !



### ► L'assistance immédiate, 24h/24

Vous êtes immobilisé à la suite d'un accident ?

Grâce à votre R.C., vous pouvez compter sur une assistance particulièrement efficace. Notamment une voiture de remplacement pendant 24 heures, gratuitement ! En Belgique, bien sûr, mais aussi dans un rayon de 30 km au-delà de la frontière.

Ce service vous est offert avec votre assurance Responsabilité Civile Auto.

## La RC Max, la seule R.C. Auto qui indemnise toujours le bon conducteur pour ses blessures !

En cas d'accident en tort ou sans tiers responsable, le conducteur n'est pas indemnisé pour ses blessures par son R.C. Auto ...

Sauf si vous êtes bon conducteur chez AG Insurance et avez atteint le degré B-M -2 !

Dans ce cas, la RC Max vous est offerte ! Sans surprime et à vie ! Complément idéal à votre assurance R.C. Auto obligatoire, elle ne manque pas d'atouts.

En plus de vous garantir, en tant que conducteur, une indemnisation importante (jusqu'à 250 000 EUR !) pour vos dommages corporels en cas d'accident même en tort, la RC Max vous accompagne partout, quel que soit le véhicule que vous conduisez, en Belgique ou à l'étranger ! Votre épouse conduit votre voiture ? Vos enfants ? Ou simplement un ami ? Toute personne prenant le volant de la voiture assurée bénéficie automatiquement des avantages de la RC Max !

### ► Découvrez les atouts de la RC Max

- 1** Une indemnisation rapide et efficace du conducteur pour ses blessures
  - jusqu'à 250 000 EUR.
  - même en cas d'accident en tort ou sans tiers responsable.
  - quelle que soit la voiture que vous conduisez.
  - quel que soit le conducteur de votre voiture.
- 2** Une garantie offerte à tous les bons conducteurs
  - dès la signature de votre contrat R.C. Auto et donc sans devoir attendre que votre nouveau contrat entre en vigueur.
  - automatiquement et sans surprime !
- 3** Un avantage acquis à vie !

## La RC Max XL

La RC Max XL : une extension de la RC Max, pour une indemnisation optimale des dommages corporels de vos passagers en cas d'accident à l'étranger.

Vous êtes au BM -2 ? Ajoutez la RC Max XL à votre R.C. Auto et bénéficiez d'une indemnisation rapide et étendue des dommages corporels des passagers en cas d'accident à l'étranger.

Cette couverture protège tous vos passagers, dans le monde entier, que vous conduisiez votre propre véhicule, une voiture de location ou un véhicule en prêt.

Votre partenaire conduit un véhicule de location à l'étranger ? La RC Max XL vous couvre vous et vos enfants en tant que passagers, mais aussi votre partenaire en tant que conducteur de la voiture.



## Top Omnium et Top Occasium : la meilleure omnium selon votre type de véhicule

Votre Responsabilité Civile couvre les dommages causés aux autres. Mais qu'en est-il si votre véhicule est lui aussi endommagé ? Nous vous proposons deux garanties qui, combinées, forment l'omnium la plus complète et étendue :

### ► Multirisques

Parfois appelée « petite omnium », l'assurance « Multirisques » intervient en cas de vol du véhicule, effraction, incendie, bris de vitrage, dégâts de tempête, grêle, inondation... ou collision avec un animal.



## ► Dégâts Matériels

La garantie « Dégâts Matériels » peut être ajoutée à la Multirisques pour former une omnium complète. Elle couvre tous les dommages causés à votre véhicule, par vous-même (en droit ou en tort) ou par d'autres.

Souscrire ces deux garanties en complément de la R.C. obligatoire, c'est donc offrir la meilleure protection à votre véhicule !

Vous optez pour une assurance omnium ?

Chez AG Insurance, vous avez le choix entre la Top Omnium pour assurer votre voiture neuve et la Top Occasium pour les voitures d'occasion.



► **Top Omnium : la meilleure omnium pour votre nouvelle voiture !**

En choisissant la Top Omnium, vous offrez la meilleure omnium à votre nouvelle voiture. Un accident sans trop de gravité ou une perte totale ? Vous bénéficiez d'une indemnisation optimale basée sur la valeur catalogue. Voiture volée ? Vous recevez un véhicule de remplacement. Mais il y a bien d'autres avantages, notamment une franchise sur mesure qui peut même être ramenée à 0 EUR selon les circonstances de l'accident et des formules avantageuses de dégressivité. De plus, la Top Omnium couvre gratuitement la taxe de mise en circulation et le système antivol !

► **Pack Omnium+**  
**Le complément idéal à votre omnium !**

Vous voulez être couvert au maximum ? Dans ce cas, ajoutez le Pack Omnium+ à votre Top Omnium !

• **Vous avez un accident et votre voiture n'est plus réparable ?**

Tant que le compteur n'affiche pas 24 000 km au moment du sinistre, vous récupérez 100% de la valeur catalogue de votre véhicule. A partir de 24 000 km, la dégressivité est de 1 % par mois à compter du 25e mois.



- **Vous subissez des dégâts matériels suite à un sinistre couvert ?**

Vous recevez jusqu'à 2 000 EUR pour les dommages causés aux accessoires comme le porte-vélos, le coffre de toit, la remorque, le siège bébé et le lettrage... mais aussi pour les dommages aux objets transportés comme l'ordinateur portable, les vélos...

- **Votre véhicule est volé ?**

Ces accessoires et ces objets transportés sont également couverts jusqu'à 2 000 EUR !

- **Les vitres de vos phares et de vos feux sont endommagées ? De même que les miroirs de vos rétroviseurs ?**

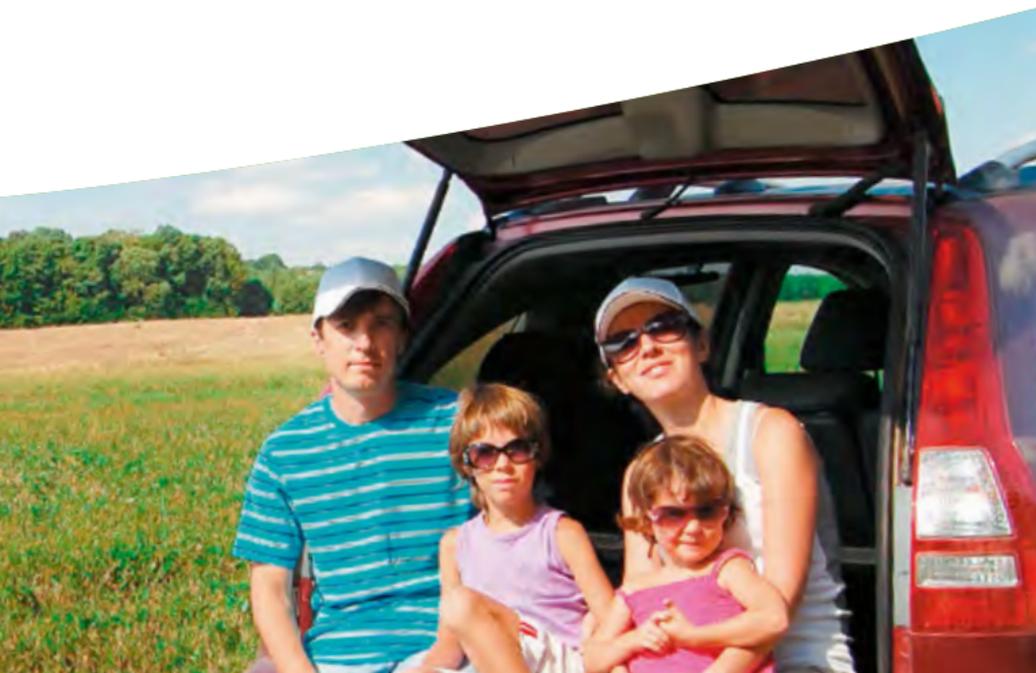
Vous êtes couvert sans franchise.

- **Votre véhicule est volé ou en perte totale ?**

AG Insurance rembourse vos pneus hiver et leurs jantes jusqu'à 4 ans, même s'ils n'étaient pas sur le véhicule et jusqu'à 1 000 EUR !

- **Votre monospace est volé ?**

Vous recevez un monospace comme véhicule de remplacement.





► **Top Occasium : la meilleure omnium pour votre nouvelle occasion !**

Avec la Top Occasium, vous avez les garanties d'une vraie assurance omnium. Aussi bien pour les petits dégâts qu'en perte totale. Vous payez une prime moindre que pour un véhicule neuf parce que le calcul se fait sur base du prix d'achat et de la Franchise Active, avec libre choix du réparateur et, en cas de perte totale, l'application d'une dégressivité cohérente avec la perte de valeur moyenne des voitures d'occasion. Véhicule volé ? Vous recevez une voiture de remplacement. La Top Occasium couvre aussi gratuitement la taxe de mise en circulation et le système antivol !

► **Pack Occasium+**  
**Encore plus pour votre nouvelle occasion !**

Vous voulez être paré à toute épreuve ? Dans ce cas, le Pack Occasium+ est fait pour vous !

- **Vous avez un accident et votre voiture n'est plus réparable ?**

Vous récupérez 100% du montant de la facture d'achat de votre véhicule en cas de perte totale survenant jusqu'à 12 mois après son achat. A partir du 13ème mois, la dégressivité est de 1% par mois.

- **Vous subissez des dégâts matériels suite à un sinistre couvert ?**

Vous recevez jusqu'à 2 000 EUR pour les dommages causés aux accessoires comme le porte-vélos, le coffre de toit, la remorque, le siège bébé et le lettrage... mais aussi pour les dommages aux objets transportés comme l'ordinateur portable, les vélos...

- **Votre véhicule est volé ?**

Ces accessoires et ces objets transportés sont également couverts jusqu'à 2 000 EUR !

- **Carte rouge au contrôle technique?**

Pendant la durée des réparations, vous recevez un véhicule de remplacement, jusqu'à 7 jours !

- **Votre véhicule est volé ou en perte totale ?**

AG Insurance rembourse vos pneus hiver et leurs jantes jusqu'à 4 ans, même s'ils n'étaient pas sur le véhicule et jusqu'à 1 000 EUR !

- **Votre monospace est volé ?**

Vous recevez un monospace comme véhicule de remplacement.

## Pour vous...

---

### La Top Conducteur, la protection la plus large du conducteur

Un conducteur belge sur deux pense que son assurance R.C. Auto l'indemniserait toujours pour ses blessures en cas d'accident. Ce n'est pourtant pas le cas.

Un rayon de soleil qui vous éblouit, un animal qui surgit, un aquaplaning... En cas d'accident en tort ou sans tiers responsable, vous serez le seul à ne pas être indemnisé pour vos blessures par votre assurance Responsabilité Civile (R.C.) Auto.

La Top Conducteur met fin à cette situation et prévoit une indemnisation maximale de près de 1 250 000 EUR !

Comme son nom l'indique, la Top Conducteur vous couvre, ainsi que tout conducteur autorisé, en tant que conducteur du véhicule assuré. Et ce, que vous soyez au volant ou à l'extérieur en train de charger ou décharger votre coffre, par exemple. Ou lorsque vous vous arrêtez pour changer un pneu...

Même sur l'autoroute des vacances !

La Top Conducteur est d'application dans tous les pays repris sur votre carte verte.



# Pour vos proches et pour tous les occupants de votre voiture...

---

## La Globale Accidents de la Circulation, une garantie qui va encore plus loin

Disposer d'une assurance performante en tant que conducteur est évidemment un atout indéniable. En avoir une qui couvre votre famille et tous vos occupants, c'est encore mieux ! Et c'est exactement ce que vous propose la Globale Accidents de la Circulation.

Votre fille a un accident avec votre voiture en rentrant des cours ? Vous traversez et êtes renversé par une voiture ? Votre fils est blessé après le déraillement de son train ? Votre épouse est surprise par un chien errant et chute lourdement à vélo ?

### ► Grâce à cette formule exclusive, tout le monde est couvert : vous, votre famille, et même vos occupants

- en tant que conducteur ou passager d'un véhicule à 4 roues, moto, cyclo, vélo,
- en tant que passager de tout moyen de transport terrestre, aérien ou maritime,
- en tant que piéton si un véhicule est impliqué.

Des personnes n'appartenant pas à votre famille conduisent votre voiture ou en sont passagères ?

Dans ce cas, elles bénéficient aussi des couvertures de votre Globale Accidents de la Circulation !



# En toute sécurité

---

## Protection juridique, à vos côtés en cas de problème

Distrait, vous brûlez un feu rouge et causez des dégâts au véhicule d'un tiers ? Votre garagiste a mal réparé votre voiture ? Le tiers déclaré responsable est insolvable ?

La Protection juridique est une garantie indispensable pour qu'un litige ne devienne jamais synonyme de problèmes financiers insurmontables.



La Protection  
juridique, une garantie  
indispensable...

Vous avez un litige contractuel avec un professionnel [un vendeur, un garagiste, un carwash...] en Belgique ou à l'étranger ? Vous contestez une expertise ? Vous pouvez compter sur votre Protection juridique Formule Étendue. Avec elle, nous sommes toujours à vos côtés. Elle vous garantit en effet une intervention performante et des montants d'indemnisation élevés :

- jusqu'à 50 000 EUR d'intervention pour votre défense pénale et, en cas de recours civil,
- une avance allant jusqu'à 20 000 EUR pour vos dommages,
- le remboursement intégral des dommages à votre véhicule et jusqu'à 15 000 EUR d'indemnité pour vos dommages corporels en cas d'insolvabilité des tiers !

## Vos loisirs

---

### Le Pack Cycliste, pour profiter pleinement de votre vélo

Vous utilisez votre vélo pour vous rendre au travail, pour conduire vos enfants à l'école ou simplement pour vous promener ? Le Pack Cycliste est fait pour vous ! Complément à votre assurance R.C. Familiale, ce pack est la seule assurance accidents qui couvre le cycliste et tous ses vélos. Service d'assistance inclus !

- **Le Pack Cycliste vous propose une couverture qui s'adapte à votre situation familiale et à la valeur de vos vélos.**

Vous êtes blessé dans un accident à vélo ? Le Pack Cycliste vous indemnise pour vos frais médicaux. Votre vélo est, lui aussi, touché ? Votre Pack vous indemnise alors aussi pour votre vélo et ses accessoires (casque, siège pour enfant, charrette à vélo...). Et ce, quel que soit le vélo : à 2 ou 3 roues, classique ou même électrique !

Le pire survient ? Le Pack prévoit également des indemnités forfaitaires en cas de décès ou d'invalidité permanente.

Votre vélo est accidenté ? Vous avez une panne technique ? Faites appel à l'AG Assistance Cycliste\* ! Ce service exclusif vous envoie un réparateur. Votre vélo n'est pas réparable sur place ? Il a été volé ? Ce service vous garantit alors le retour à votre domicile ou, si vous le désirez, la poursuite de votre voyage et la mise à disposition d'un vélo de remplacement durant 7 jours.



\* L'AG Assistance Cycliste intervient jusqu'à 3 fois par an. L'intervention pour une crevaison n'est pas couverte. En cas de besoin, nos services peuvent cependant vous envoyer, à vos frais, un taxi.

## Moto

Vous êtes motard ? Plus qu'un moyen de transport, votre moto est votre passion. Pour la meilleure protection, choisissez l'Omnium Moto d'AG Insurance. Une exclusivité sur le marché belge !

► **Soyez parfaitement assuré grâce à la seule vraie Omnium du marché !**

**Deux possibilités s'offrent à vous.**

La garantie Multirisques, ou « petite Omnium », vous indemnise en cas de vol, d'incendie, de bris de glaces, de dommages causés par les forces de la nature ou par une collision avec un animal. Votre protection antivol ainsi que les options et accessoires de votre moto [poignées chauffantes, équipement audio/vidéo, bulle haute ou électrique, valise...] sont également compris dans la couverture.

**L'Omnium complète est la deuxième solution. En plus de la couverture en Multirisques, elle vous offre également deux possibilités :**

- une couverture pour les dommages causés suite à un accident avec des tiers [véhicule ou piéton identifié],
- une couverture pour les dommages causés à la moto lors de tout accident, même lorsqu'aucune autre personne n'est impliquée [dérapage, collision contre un arbre...].

Avec la Multirisques ou avec l'Omnium complète, vous choisissez votre franchise de 3 % ou 6 % et gardez le libre choix du garage pour effectuer les réparations.

## Votre Pack Moto+

Bris de glaces, moto volée ou collision avec un animal... ces événements sont une sérieuse source d'ennuis. Pour couvrir ces risques et maximaliser vos moments de plaisir, exigez une protection complète pour votre moto et des garanties uniques en Belgique.

- **Votre moto est totalement détruite ?**

Jusqu'à 18 mois après son achat, vous obtenez toujours 100 % de sa valeur d'origine en cas de perte totale.

- **Votre moto est volée ?**

Vous recevez une indemnisation supplémentaire jusqu'à 2 000 EUR pour les accessoires et les objets transportés en cas de vol ou après un sinistre couvert.

- **Votre équipement est endommagé suite à un sinistre couvert, ou volé avec votre moto ?**

Casque, blouson, gants, bottes... vous êtes indemnisé jusqu'à 2 000 EUR.

- **Vos vitres de feux sont brisées par un vandale ?**

Les vitres des phares et feux arrière, ainsi que les miroirs des rétroviseurs, sont couverts sans franchise.

- **Vous êtes blessé lors d'un accident ?**

Le Pack Moto+ rembourse les frais médicaux jusqu'à 6 250 EUR ! Des indemnités sont également prévues en cas d'invalidité permanente jusqu'à 50 000 EUR ou de décès jusqu'à 25 000 EUR.





## Motorhome

### ► Le Pack Motorhome+, pour voyager l'esprit léger

Votre Motorhome est un investissement de taille pour lequel vous recherchez des couvertures sur mesure et performantes. Nous avons la solution !

Le Pack Motorhome+ est idéal pour compléter votre Top Omnium. Il garantit 5 avantages majeurs pour que votre motorhome ne vous cause aucun souci.

- 1** Vous récupérez la totalité de la valeur de votre nouveau motorhome en cas de perte totale jusqu'à 18 mois après son achat.
- 2** Si vous subissez des dégâts à la suite d'un sinistre couvert, vous recevez une indemnisation supplémentaire pouvant aller jusqu'à 4 000 EUR pour les dommages aux accessoires (comme la radio, le porte-vélos, le coffre de toit, etc.), aux objets transportés (un P.C. portable, des vêtements, les vélos, etc.). En cas de vol de votre motorhome, ces accessoires et ces objets transportés sont également couverts jusqu'à 4 000 EUR !
- 3** Vous êtes couvert sans franchise pour les vitres des phares et des feux, ainsi que pour le miroir des rétroviseurs.
- 4** Si votre motorhome est volé, vous recevez un monospace comme véhicule de remplacement.
- 5** Vous recevez une indemnité journalière en cas d'immobilisation de votre motorhome.

## Top Assistance et les soucis disparaissent !

Grâce à votre Top Assistance, accident et panne ne rimeront plus avec tracas. Avec elle, vous bénéficiez de l'assistance la plus complète pour les personnes et pour les véhicules, en Belgique et à l'étranger : organisation et règlement des frais d'hospitalisation, prise en charge de vos frais de rapatriement et de votre véhicule, réparation, remorquage... et mise à disposition d'une voiture de remplacement jusqu'à 15 jours en Belgique et 7 jours à l'étranger !

## AG Team

Des solutions rapides et efficaces en cas de coup dur

### ► Un seul coup de téléphone et tout est réglé !

Vous avez un accident ? Faites appel à AG Team.

En cas de sinistre, un seul coup de téléphone suffit pour que cette équipe de spécialistes prennent en charge votre dossier. De jour comme de nuit.

## AG Team est :

- **Facile** : un seul appel et AG Team se charge de tout. Vous choisissez un garage agréé ? Dans ce cas vous disposez d'une voiture de remplacement pendant les réparations et la facture est payée immédiatement.
- **Rapide** : vous obtenez directement un rendez-vous avec l'expert dans le garage le plus proche proposé.
- **Flexible** : AG Team vous propose le garagiste le plus proche possible, mais vous pouvez aussi librement choisir qui réparera votre véhicule.

## Familis

Regroupez vos assurances Auto dans un dossier Familis et profitez d'avantages exclusifs.

Avec Familis, vous faites le bon choix. En plus de vous assurer au mieux et en toute simplicité, ce concept offre des avantages exclusifs à tous les clients qui regroupent leurs assurances !

### Familis vous offre

- un aperçu clair et détaillé de vos assurances,
- le fractionnement de vos primes avec un paiement annuel, semestriel, trimestriel ou même mensuel,
- une protection budgétaire pour le preneur d'assurance : jusqu'à 6 mois de primes remboursées en cas d'incapacité de travail de plus d'1 mois ou en cas de décès.

**Vous avez au moins 3 contrats dans votre Familis ?**

**Vous profitez alors automatiquement et gratuitement d'une protection budgétaire étendue avec la garantie Familis Protection !**

Regroupez  
vos assurances  
en Familis  
et profitez  
d'avantages  
gratuits !

### Familis Protection, c'est :

#### ▶ Jusqu'à 1 an de remboursement

En cas de décès ou d'incapacité de travail de plus d'1 mois, le remboursement de vos primes est étendu à 12 mois.

#### ▶ Pour vous et votre partenaire

Vos primes sont également prises en charge jusqu'à 1 an en cas de décès ou d'incapacité de travail de votre partenaire.

#### ▶ 6 mois de protection si votre employeur ou celui de votre partenaire fait faillite

AG Insurance rembourse également 6 mois de primes si vous [ou votre partenaire] perdez votre emploi à la suite de la faillite de votre employeur.

# 5 bonnes raisons de nous confier vos assurances Auto

- 1 Une échelle Bonus-Malus particulièrement intéressante**
  - La prime la plus basse dès le Bonus-Malus 4
  - Le degré B-M -2 et la RC Max à vie !
  - La RC Max, la seule extension qui indemnise le bon conducteur au BM-2 pour ses blessures, offerte automatiquement, sans surprime et à vie
- 2 Un large choix de franchises**
- 3 Des garanties claires**
  - La garantie contractuelle « Senior » : votre contrat ne sera jamais résilié sur le seul critère de l'âge
  - Des garanties claires, précises et particulièrement complètes, quelle que soit la formule choisie
- 4 Des Packs pour une protection optimale de votre auto, moto ou motorhome**
  - De 18 à 24 mois sans amortissement
  - Des garanties exclusives, adaptées à votre véhicule
- 5 La mensualisation gratuite de vos primes grâce à votre dossier Familis**

Votre courtier

Ce document contient de l'information générale. Consultez votre courtier ou rendez-vous sur [www.aginsurance.be/broker](http://www.aginsurance.be/broker) pour connaître le contenu et les conditions des garanties décrites.

 **Votre Courtier** Votre meilleure Assurance

AG Insurance sa - RPM Bruxelles - TVA BE 0404.494.849 - [www.aginsurance.be/broker](http://www.aginsurance.be/broker)  
Bd. E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles - Tél. +32(0)2 664 81 11 - Fax +32(0)2 664 81 50

Editeur Responsable : Nathalie Chevalier

0079-2377834F-20112012